



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

## ENTREVUE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU 19/04/2023



La direction locale avait convié l'ensemble des OS du 64 à une entrevue avec le DGA Monsieur Magnant.

En plein conflit sur les retraites, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité d'assister à cette réunion, mais ne s'agissant pas de la réception d'un ministre et n'étant pas pour un boycott systématique, les représentants FO, CGT et CFDT se sont rendus à cette invitation.

Les premiers propos tenus par le DGA nous ont semblé quelque peu confus. Puis, M. Magnant s'est félicité de la qualité du dialogue social conscient du caractère particulier de cette période. Il précise que si les OS nationales ont boycotté certaines instances, elles ont, en responsabilité, participé au groupe de travail sur le sujet de la sécurité « physique » des collègues du contrôle fiscal, des huissiers, des nomades en général ainsi que ceux de l'accueil. Il souhaite que ces mesures soient arrêtées pour l'été avec une mise en œuvre échelonnée. Comme nous l'avons rappelé au DGA, pour dialoguer, il faut être deux. La loi sur la transformation de la fonction publique a mis à mal le dialogue social, en supprimant une instance aussi importante que le CHSCT ainsi que les CAP locales. Cette rencontre était également l'occasion pour les OS du 64 d'évoquer les difficultés que rencontrent nos collègues au quotidien.

Voici les réponses apportées par M Magnant suite aux questionnements de la délégation syndicale.

⇒ **Sur les vacances d'emploi dans le département**, nous avons eu droit à une réponse quelque peu « lunaire ». Pour le DGA, c'est un sujet qui n'existe pas. C'est comme croire au Père Noël (sic) (âme sensible s'abstenir). Il recrute à hauteur de la totalité des crédits budgétaires alloués (environ 4.000) tout en reconnaissant que les départs à la retraite sont de 5.000/an. Les comptables chercheront la différence !

Selon lui, il n'y a pas de manque d'attractivité concernant notre administration. Il se félicite également de l'image positive de la Dgfiip auprès des usagers semblable à celle de la Police (sic).

Au final, le DGA ne fait que conforter notre opinion. Il s'agit bien d'une réforme dogmatique fondée uniquement sur des critères budgétaires.

⇒ **Sur l'arrêt des suppressions d'emplois qui détériorent les conditions de travail de nos collègues et le devenir de nos missions**.

Après avoir rappelé que la Dgfiip subit depuis plusieurs années de nombreuses suppressions d'emplois, le DGA précise que l'objectif reste la modernisation du service public avec l'ambition de toujours faire mieux. Il rappelle le calendrier 2022-2027, avec en 2025 zéro suppressions d'emplois tout en rappelant l'adage « les promesses.. ». Il justifie les suppressions d'emplois en 2023 d'une part, par la suppression de la TH même s'il reconnaît que subsiste celle sur les résidences secondaires et, d'autre part, la disparition de la redevance télé. Le DGA se félicite de la multiplication par 4 des crédits informatiques. Le NRP une fois achevé est, selon ses termes, « la garantie apportée aux agents de ne pas bouger pendant un certain temps ».

Il ajoute que lorsque le NRP s'est déroulé de manière rapide la garantie apportée aux agents a été plus importante. **En filigrane, comprenez que les départements qui ont « résisté » ont de facto « réduit » cette durée pour les collègues.**

Les OS ne partagent aucunement le point de vue du DGA et le lui ont fait savoir.

Les OS ont rappelé que le NRP n'était pas la panacée, avec la mise en place d'antennes, de Maison France Service et autres EFS dont par ailleurs, les sigles ou acronymes ne sont pas heureux. Elles ont dénoncé les conditions de travail des collègues qui doivent toujours faire plus avec moins d'effectifs. Les conditions de travail se détériorent et créent des tensions en interne mais également avec les usagers comme en témoignent les fiches de signalement. Sur ce sujet, le DGA rappelle que l'administration doit protéger les agents et invitent nos collègues à signaler ces incivilités. Par ailleurs, les OS ont dénoncé l'abandon du réseau rural, la disparition des Trésoreries, service public de proximité. Le numérique ne se décrète pas, il s'accompagne. Le DGA n'a pas pu s'empêcher d'interpeller votre représentant FO en lui demandant s'il travaillait à Bedous ? En évoquant Bedous, FO en a profité pour rappeler le contexte particulier subi par le Comptable et le peu de soutien qu'il avait obtenu à l'époque.

Le réseau rural ne semble pas être la priorité du DGA...et Bedous semble avoir laissé des traces !

Par contre, le DGA souhaite qu'à chaque fois que l'accueil est sollicité (physique, mail, téléphone etc.), une réponse soit apportée systématiquement.

Enfin, le représentant FO a demandé au DGA ce qu'il pensait de l'article de média blast comparant le management de la Dgfp à celui de Orange. Nous avons assisté à un deuxième moment « lunaire ».

Alors que jusqu'ici, la discussion était plutôt « courtoise », la réaction du DGA a été disproportionnée. Il s'est senti « calomnié », et de manière quelque peu théâtrale a même menacé à plusieurs reprises de quitter la réunion, gestes à l'appui, si les propos n'étaient pas retirés.

Peut-être était-il « lassé » d'entendre nos doléances... un problème de décalage horaire ou « l'accent rural » de votre serviteur ?

Votre représentant FO, souhaitant poursuivre ce « dialogue social de qualité », a bien voulu retirer ses propos, « déformés » par le DGA, tout en réitérant dans la foulée, sans « mesquinerie », avec les mêmes mots, sa question initiale afin d'obtenir enfin une réponse... Et de préciser que si le DGA maintenait son accusation de calomnie, il serait également en droit de quitter la réunion.

Miracle ! La question a été « comprise » et la réponse enfin obtenue : « cet article est de la pure calomnie, sur internet, on raconte n'importe quoi ! ». L'histoire ne précise pas si le DGA a pour autant porté plainte contre média blast...

**L'ensemble des OS présentes faisant corps,** le DGA est revenu à plus de « modération ». Il n'a toutefois pas pu s'empêcher de préciser, que les difficultés rencontrées par les cadres de la Dgfp étaient bien réelles, mais cependant semblables à celles des autres administrations.

Les sujets ne manquaient pas, mais au bout de 45 mn, temps imparti au dialogue social par le DGA, ce dernier s'est levé promptement de sa chaise en nous remerciant et a enchaîné une autre réunion. Bref, vous l'aurez compris, la Dgfp est bel et bien en orbite, horizon 2027, reste à savoir de quelle manière s'effectuera l'atterrissage, et dans quelles conditions pour les agents tous grades confondus.

PS : la Défenseure des droits a estimé, dans son dernier rapport de suivi sur les inégalités d'accès aux droits provoquées par des procédures numérisées à marche forcée, qu'un tiers de nos concitoyens étaient pénalisés. Espérons que le DGA ne se sentira pas « calomnié » par un tel rapport.